SAINT-FULGENT-DES-ORMES NOTRE VILLAGE



La mairie est ouverte au public le mardi de 10 h à 12 h et le vendredi de 16 h à 18 h Tel / fax 02 43 97 37 15 ; mail : mairie-st-fulgent-des-ormes@wanadoo.fr

Bulletin municipal n° 17

Janvier 2006

Mot du Maire

Une attention particulière va être portée cette année sur la raison d'être et la pertinence des domaines de compétences de la Communauté de Commune du Pays Bellêmois.

C'est une remise en cause!

Pourquoi ? Tout d'abord c'est une démarche qui n'est pas propre à notre CDC, mais à toutes les CDC de France. En effet depuis la création de la notion de CDC, il y a 13 ans, il devenait nécessaire de s'interroger sur leur fonctionnement et de redresser des errances de la part de certaines d'entre elles. La presse spécialisée dénonce par exemple que tel ou tel président de CDC fait payer à la Communauté ses erreurs de gestion de la commune dont il est aussi le Maire. Le ministère de l'intérieur a donc demandé aux préfets de lui adresser un schéma d'orientation d'ici le 30 juin 2006. Bien entendu cela implique un lourd travail de la part de toutes les CDC. Le bureau et le Conseil de la nôtre se mettent donc au travail. Ils travailleront notamment sur l'intérêt communautaire. Dans ce cadre, les compétences transférées des communes à la CDC doivent permettre des économies, mutualiser les moyens pour plus d'efficacité et pouvoir élaborer des projets de développement sur des périmètres pertinents. Tout cela est peut-être un peu compliqué, mais cela fonctionne avec notre argent! Alors cela vaut le coup qu'on s'y intéresse.

Je crois cependant que notre CDC fonctionne bien et fait de bons choix dans l'intérêt des habitants ; pour vous en convaincre, je vous renvoie à La Lettre du pays Bellêmois.

Autre sujet...

Vous recevez de temps en temps dans votre boîte aux lettres des informations, invitations, etc. concernant la vie de la commune et le comité des fêtes. Ces papiers sont distribués par des femmes et des hommes de la commune, bénévolement. Qu'ils soient ici remerciés au nom de tous.

Enfin je tiens à souhaiter à chacun une excellente année 2006 et l'accomplissement de vos vœux les plus chers.

Le Maire Laurent Froidevaux

Informations municipales

Débats et décisions prises en réunion de Conseil Municipal

Mise à disposition d'un terrain

Conformément à la décision du Conseil Municipal, la commune a acquis une parcelle de terrain de 1700 m2 sise entre le cimetière et le début de l'agglomération en vue d'être bâtie. En attendant qu'elle le soit, et afin que son entretien soit assuré, elle a été mise à la disposition gratuite de M. LAUNAY, propriétaire et exploitant de la parcelle voisine. Une convention a été signée entre cet agriculteur et le Maire.

Logements municipaux

Mme DERVILLE, locataire du « logement de l'école » a restitué celui-ci au 30 novembre. Laurent et Christine CHOPLIN ayant manifesté le désir d'être plus au large pour leur habitation et leur bureau se sont portés candidats pour louer ce logement. Le Conseil Municipal a décidé de le leur octroyer. Montant du loyer : 480 € avec la vieille salle de classe.

Il s'agit maintenant de trouver un locataire pour le « logement de la Mairie ». Montant du loyer : 230€. Si quelqu'un connaît un locataire, merci d'en faire part à la Mairie

Les emprunts de la commune

Où en est-on? A quoi ont-ils servi? Que reste-t-il à payer?

Le tableau suivant fait un point sur les emprunts de la commune. Les deux derniers qui concernent l'aménagement du bourg ont été contractés par la Communauté de Communes.

	Début de l'emprunt	Fin de l'emprunt	Montant annuel du remboursement
Réhabilitation logement mairie (WC Salle d'eau) et			
toiture	1990	2005	607,97€
Financement de travaux connexes au			
remembrement (emprunt renégocié en 1998)	1991	2006	3 394,26€
Achat bâtiment de M. Hervé (près de l'église)	2001	2008	2 189,80€
Rénovation salle des fêtes	1994	2009	1 649,68€
Travaux logement « école » : réfection salle de bain,			ŕ
cuisine, etc . Logement « Mairie » : changement			
fenêtres, cloison, isolation partielle.	2004	2013	2 735,32€
Aménagement du bourg 1 ^{ière} tranche	2002	2014	5 012,50€
Aménagement du bourg 2 ^{ière} tranche	2003	2023	2 739,36€
			18 328,89€



Le coin de la CDC

Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Ce service doit être créé au plus tard le 1^{er} janvier 2006. Il va l'être au niveau de notre CDC; ce sera un service de notre CDC. Cependant elle ne va pouvoir le créer que courant 2006. Le retard tient au fait que les 7 communes qui n'avaient pas défini les zones d'assainissement collectif et non collectif ne seront prêtes que d'ici plusieurs mois. Des débats auront lieu en Conseil de CDC pour mettre sur pied et organiser le SPANC. La loi l'oblige à réaliser régulièrement le contrôle des installations. Il peut effectuer aussi, si la collectivité le désire, l'entretien des installations.

Par ailleurs le SPANC peut réaliser lui-même ces prestations ou les sous-traiter à une entreprise spécialisée (gestion déléguée). En pratique, qu'est-ce que cela veut dire ?

Si le SPANC réalise lui-même ces prestations, cela veut dire que la CDC embauche un technicien pour faire ce travail et le paye.

Si le SPANC délègue ce travail, cela veut dire que la CDC va rechercher une entreprise pour le faire et la paiera sur facture. Cette entreprise, comme toute entreprise fera des bénéfices ; en théorie cela devrait donc revenir plus cher pour un travail identique.

Ces choix seront faits en Conseil de CDC. Dans tous les cas, le financement du service reposera entièrement sur une redevance facturée aux bénéficiaires du service (c'est-à-dire, tous les propriétaires ou locataires d'installations d'assainissement non collectif).

En attendant, il y a de nombreux propriétaires qui n'ont pas d'installations conformes. Il leur est conseillé (mais pas obligatoire) d'attendre la mise en place de SPANC et le passage du technicien en charge du contrôle avant de rénover leur installation afin de bénéficier de ses conseils.

Informations générales

Gendarmerie Nationale

Elle est au service des citoyens, elle fait de la prévention, elle nous protège, elle sanctionne aussi ... c'est la Gendarmerie Nationale.

Elle embauche aussi.

En 2005, elle a proposé 72 postes d'officier, 3500 postes de gendarmes, 6000 postes de volontaires et 200 postes de spécialistes. Les jeunes filles et les jeunes hommes intéressés par une carrière dans la gendarmerie peuvent s'adresser à la Mairie, une brochure est à leur disposition



Energies renouvelables et guerres

1) Réflexion

Nicolas Tison vient d'installer une nouvelle chaudière pour chauffer son logement au « Buisson ». Opération apparemment banale ; cependant elle a la particularité de recevoir comme combustibles : du bois déchiqueté, des granulés de bois ou des céréales (déclassés si possible). Donc des énergies renouvelables que l'on trouve dans un environnement proche.

Colette Héron a installé, il y a environ un an un chauffe-eau solaire pour ses besoins en eau chaude sanitaire dans sa maison des « Vignes ».

La rupture éventuelle des approvisionnements en gaz, pétrole ou charbon pouvant être due à l'instabilité des relations avec les pays exportateurs n'aura donc pas d'incidence sur le chauffage et l'eau chaude de ces deux maisons. De ce fait, si tout le monde se chauffait par de tels moyens, nos gouvernants ne seraient pas conduits à partir en guerre contre ces pays fournisseurs de ces produits afin d'assurer la sécurité des approvisionnements.

Le Magazine « Armées d'aujourd'hui » ¹ titre un article : « Pas de politique de l'énergie sans politique de défense. Les menaces qui affecteront demain notre approvisionnement en énergie s'imposent dès aujourd'hui à la réflexion des États européens. »

Extrapolons en observant le passé récent. De nombreuses guerres ne sont-elle pas dues plus ou moins directement à des problèmes d'approvisionnement en énergie ? Mais quelles énergies ?

Ne peut-on penser qu'il y a des énergies de guerre comme le pétrole, le charbon, le gaz et, dans une moindre mesure, le nucléaire ?

De même n'y aurait-il pas des énergies de paix telles que : le solaire, la géothermie, la biomasse, le vent et l'hydraulique ?

Ces dernières sont plutôt de type renouvelable au contraire des premières.

2) La filière bois s'organise

Les chaudières à bois déchiqueté, granulés de bois ou céréales sont intéressantes à plusieurs titres. D'abord elles sont moins polluantes que le fioul ou le gaz, ensuite elles permettent des économies importantes de combustibles pour le consommateur et réduise notre dépendance énergétique. Par contre elles sont plus chères à l'installation, mais sont subventionnées.

Le Conseil Général a pris fait et cause pour le chauffage au bois. Il subventionne une partie de l'installation et il y a un crédit d'impôt sur la chaudière. Très bien. Mais il n'y a que très peu de fournisseurs de ces combustibles. Peu de professionnels veulent se lancer dans l'aventure parce que, disent-ils : « Personne ne s'équipe en chaudière à bois ».

De leur côté, le particulier rétorque « Je ne vais pas installer une chaudière à bois car je ne trouverai pas de fournisseur pour m'approvisionner en bois déchiqueté ou en granulé. »

C'est ce qu'on appelle un serpent qui se mord la queue!

Déblocage! Le GAEC Tison/Juglet (de notre commune) vient de se constituer en distributeur de granulés de bois.

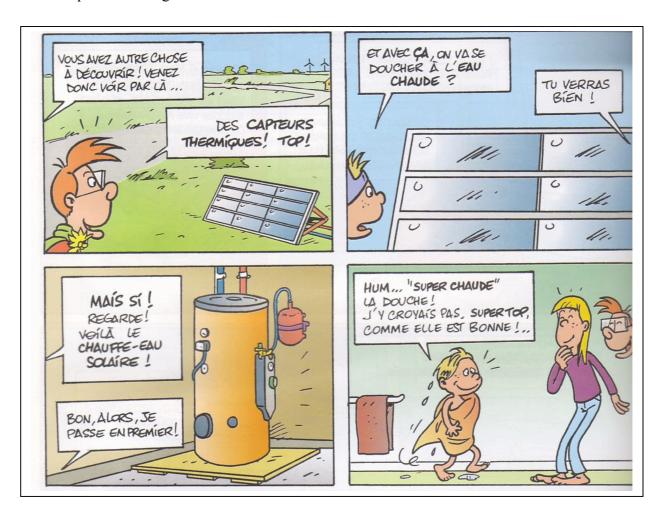
Comment ça marche?

Livraison dans un rayon de 30 km par sac de 1 tonne. Livraison de 3 sacs minimum. 3 sacs couvrent à peu près les besoins en chauffage pour un pavillon pendant une demie année. Il sera

¹ N° 301 de juin 2005

peut-être possible que la livraison puisse se faire aussi en vrac avec remplissage automatique d'une trémie (réservoir).

Les granulés de bois, c'est quoi? C'est de la sciure de bois, surtout de résineux (meilleur rendement) compressée sans adjuvant (pas de colle ni autres produits nuisibles). Densité 0,71. Ils sont fabriqués à Carrouge.



Dessins tirés de l'ouvrage : SOLIX Enquête sur les énergies renouvelables par Laurent et Christine CHOPLIN 1999

Après-midi porte-ouverte le samedi 29 avril 2006 à partir de 14 h : Chaudière automatique à bois chez Nicolas et Patricia Tison au Buisson Chauffe-eau solaire chez Colette Héron aux Vignes

Chantiers communaux

Un bilan chiffré

La commune devait réaliser la peinture de la cage d'escalier du logement de la Mairie. Le devis de l'entreprise se montait à 1606,50 € TTC.

Ayant de grosses incertitudes budgétaires en 2005 du fait notamment du comice, nous avons préféré réaliser ce travail en chantier communal, puisque Laurent JUIN a eu la gentillesse de bien vouloir s'en charger avec l'aide de quelques autres personnes. La fourniture des ingrédients s'est montée à 388,77 €.

L'économie a donc été de 1217,73 €. Merci à toute l'équipe.

Manifestions diverses de la commune

Le comice Un mois plus tard.....

Le voilà passé ce "Dimanche 14 Août" jour du comice de Saint-Fulgent! Jour qui restera longtemps dans nos mémoires. On en vient presque à regretter cette effervescence mêlée d'un peu d'inquiétude qui a régné pendant toute la préparation; surtout la dernière semaine.

Aurait-on beau temps ? Aurait-on beaucoup de monde ? N'avait-on rien oublié dans la signalisation? dans la décoration ? Avait-on commandé suffisamment de boissons ? Que de questions pour les organisateurs !

Côté météo : beaucoup de chance. Il a fait beau, sans trop de chaleur. Et pour ce qui est du nombre de visiteurs, alors là, gros succès !!! Même les plus optimistes n'en attendaient pas tant.

Il est vrai que St-Fulgent innovait : pas d'entrée payante, mais une tombola qui en a séduit plus d'un. Innovation aussi avec nos "toilettes sèches", encore jamais vu cela sur un terrain de comice ! Petite innovation aussi avec le coin repos, détente, où l'on pouvait s'asseoir sur des bottes de paille et écouter une "conteuse".

Pas d'attractions spectaculaires, mais des animations bien sympathiques, groupes folkloriques, musique de St-Vincent, imitateur d'animaux..... De nombreux stands dont certains comme la presse à huile de colza attiraient beaucoup de curieux. Celui des énergies renouvelables répondait aussi à beaucoup de questions d'actualité. Le labyrinthe du champ de maïs a vu aussi beaucoup de monde. Toutes sortes de jeux, l'exposition de peintures des fours à chanvre de St-Fulgent etc...etc....le tout bien planifié par Julien notre animateur. Le lapinodrome, les promenades à dos d'ânes faisaient, bien sûr, la joie des enfants.

Et, c'était très drôle de rencontrer par-ci par-là sur le terrain un des nombreux bénévoles qui arborait fièrement son tee-shirt :"D 274 St FULGENT des ORMES" !!! Chacun avec son badge disant quel était son rôle. Quelle bonne idée!

Il n'était pas rare d'entendre des réflexions du genre : "Jamais vu de comice comme ça !" Première fois que je vois un comice aussi bien organisé !" et :"Vous avez vu les fleurs au long du champ de maïs ? magnifiques ! La journée avait bien commencé avec, bien sûr, le concours de bovins et de chevaux percherons, la messe en musique, le vin d'honneur pour les officiels, suivi de leur visite sur le terrain.

En même temps, tout le long du bourg se déroulait le vide-grenier avec ses nombreux exposants et ses nombreux éventuels acheteurs. Tout ceci fait qu'à l'heure du déjeuner, les responsables de la buvette et de la restauration furent littéralement envahis et durent faire face à tous ces appétits. Heureusement, ils s'avérèrent être très compétents et avec un peu d'attente, chacun pu déguster un morceau de cochon grillé et les irremplaçables frites.

Pour clore cette mémorable journée, nous eûmes droit à un super feu d'artifice tiré devant une foule enthousiaste comme on n'en avait jamais vu à St-Fulgent. A quand le prochain comice ?

Simone Choplin

Impressions d'une citadine sur le comice

Le 14 août dernier, j'étais de passage à Saint Fulgent. Je savais que ce n'était pas un jour comme un autre pour le village. Je décidais d'aller voir par curiosité cet évènement qui depuis plusieurs décennies, m'avait-on dit, n'avait pas eu lieu dans cette commune. Je n'avais jamais mis les pieds dans un comice agricole...Comme toute parisienne qui se respecte, j'étais pressée. Aussi, je voulais voir le maximum de choses en un minimum de temps.

Arrivées sur place avec une amie qui avait participé à la préparation de l'évènement, nous nous sommes garées dans un champ qui servait de parking pour l'occasion. Se garer dans un champ...voilà qui n'est déjà pas très banal pour la citadine que je suis!

Evidemment, je n'avais pas prévu les bonnes chaussures pour marcher dans l'herbe...

Après une courte marche, ce sont les chevaux qui attirèrent en premier mon attention. Tous plus beaux les uns que les autres. Musclés mais élégants, la robe brillante, racés, c'étaient donc ceux là les fameux percherons! Puis vint le début du concours. Je m'approchais pour les voir de plus près. Je serais bien restée plus longtemps mais il y avait d'autres choses à voir.

J'aperçus l'entrée du labyrinthe, (entièrement conçu par les habitants du village me dit mon amie!); j'aurais aimé m'y perdre, mais cela m'aurait pris trop de temps!

Nous avons traversé le petit pont, pour arriver dans l'espace des stands. Là, une ambiance bon enfant régnait, avec des gens souriants et détendus, ce qui me changeait des parisiens.

Je tournais la tête vers la gauche et mon regard s'arrêta net : deux ânes se tenaient là, tenus par une jeune femme, qui proposait aux enfants une petite balade sur leur dos. Je n'avais jamais eut l'occasion de voir des ânes d'aussi près.

Juste derrière les ânes, un stand dédié aux énergies renouvelables. J'aurais aimé y passer plus de temps pour comprendre comment on peut fabriquer de l'énergie autrement et de manière durable, mais ma visite dans ce stand ne pouvait justement durer plus longtemps.

Juste à côté, une surprise : l'Afrique était là ! La dame de ce stand nous expliqua rapidement le but de son association « une école à Bunia »: récolter des fonds pour soutenir (après l'avoir créée) une école dans un village en Afrique. Belle et noble cause...

Puis le stand des « Ecrivains Paysans ». D'un rapide coup d'œil je repérais 3 ou 4 livres qui m'auraient bien intéressée mais nous étions déjà passées au stand d'à côté. Il s'agissait pour celui-ci de présenter la fabrication et l'utilisation du chanvre et je reconnus dans les aquarelles exposées les petites tours rondes si caractéristiques qui servaient de four à chanvre.

Alors que nous longions l'estrade, une odeur forte me souleva le cœur. Lorsque je compris d'où elle provenait, la nausée m'envahit vraiment. Un cochon ENTIER, transpercé de part en part, rôtissait sur sa broche. Je vis bien que cela ne choquait personne, aussi je me sentis un peu ridicule, dans ma sensiblerie de fille des villes. Mon amie me dit qu'il serait sûrement mangé incessamment sous peu. J'avoue avoir mis un certain temps à « digérer » cette image...

Un petit tour au stand de présentation de Saint Fulgent, quelques renseignements pris au stand de la CDC (notamment sur la cueillette de champignons), le temps de manger une crêpe, dans l'odeur du cochon toujours présente, et nous voilà reparties. En chemin, nous nous sommes arrêtées un instant près du lapinodrome où les enfants semblaient beaucoup s'amuser.

Après une courte promenade à travers le vide grenier qui s'étendait tout le long de la rue principale de Saint Fulgent, nous avons pris le chemin du retour.

Le soir, nous avons regardé au loin briller dans la nuit la retraite aux flambeaux, ainsi que le feu d'artifice.

De cette fête, je garde un souvenir très agréable, malgré la frustration de ne pas avoir eu le temps de tout voir. J'ai remarqué toutefois une riche diversité d'activités et de savoir-faire à Saint-Fulgent et un fort engouement commun pour que cette fête soit une réussite.

Nathalie Berthier (les Vieux Hêtres)

Comité des fêtes

L'assemblée générale a eu lieu le Vendredi 20 Octobre, à cette occasion, le bureau a été reconduit dans ses fonctions.

Le bilan de notre comice, positif dans tous les domaines, a été évoqué et présenté aux personnes présentes.

Le comice a permis aux habitants et à leur famille de se retrouver pour les préparatifs dans un contexte très convivial.

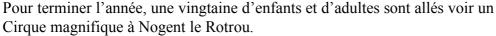
Nous estimons que la forte affluence de cette journée a réuni près de 5000 personnes.

Le budget financier est équilibré.

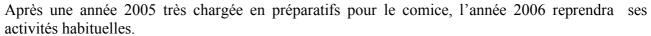
Nous remercions vivement les 80 bénévoles du lendemain pour le rangement et le démontage, le tout s'étant terminé par un repas champêtre sur le terrain.

Si nous devions dresser une liste des personnes à remercier, il faudrait citer une grande partie des habitants de la commune, alors soyez toutes et tous remerciés pour cette

belle fête de générosité et de convivialité.



Pour les plus petits, un goûter était organisé le 18 Décembre avec la distribution par le Père Noël des cadeaux amenés par les ânes.



Nous débuterons l'année par l'accueil des nouveaux habitants et la galette :

le Dimanche 22 Janvier.

Retenez la date du 13 Août 2006 pour notre fête communale.

Cette année, le Comité des Fêtes envisage une sortie avec nos aînés en lieu et place du banquet habituel.

Nous espérons vous donner d'autres rendez-vous dans l'année mais ceux-ci sont à l'état de projet.

Location toilettes sèches

Le Comité des fêtes de St Fulgent des Ormes offre à la location des toilettes sèches pour vos fêtes et manifestations. Ce sont les toilettes qui ont été construites pour le comice du 14 août dernier. Conditions de location :

- Elles sont à prendre sur place à St Fulgent des Ormes
- Elles sont équipées de 3 poubelles de 70 litres
- Les copeaux ne sont pas fournis (approvisionnement possible chez les menuisiers. Les copeaux de résineux sont à éviter car ils favorisent moins bien le compostage)
- Prévoir un lieu de compostage.

Tarif: 60 € pour un week-end, 160 € pour une semaine

Gratuité pour les habitants de la commune quel que soit le lieu d'utilisation Caution de $100\,\mathrm{C}$

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler :

Christine CHOPLIN tel 02 43 34 55 13 Mail: nrj.solaire@wanadoo.fr

Colette HERON tel 02 43 33 41 65 ou 02 37 24 45 ou 02 37 35 63 93 Mail:

heroncolette@hotmail.com



Bulletin municipal n°17 de St Fulgent des Ormes - Janvier 2006



Et si on se faisait un peu de cinéma ?...

L'été prochain, une équipe de cinéma viendra s'installer au cœur du village.

« Entre2prises », société de production de courts-métrages et de documentaires animera un stage intensif d'initiation à la théorie et à la pratique cinématographique. A l'issue du stage, les films produits par les participants seront montrés lors des 2 ou 3 dernières soirées dans le cadre d'un festival de films en plein air, avec, en prime, la projection de grands classiques du cinéma. Damien, l'un des 4 réalisateurs et responsables de cette société de production, a bien voulu répondre à nos questions.

Comment ce projet est-il né et pourquoi avoir choisi Saint-Fulgent?

Jusqu'à maintenant, nous avons organisé des stages en banlieue parisienne, dans des établissements scolaires, dans des entreprises; nous avons aussi réalisé le stage départemental Objectifilm 2003 pour le Conseil Général de Vendée avec 50 participants, et animé un stage vidéo de 2 semaines pour la communauté de communes de la Côte d'Albâtre en 2005. Nous animons depuis 5 ans l'atelier vidéo du Centre Social des Coutures de la ville de Bagnolet, une commune de la Seine-Saint-Denis. Ce Centre Social nous a sollicités pour que nous organisions pour les habitants de cette commune un stage en province en 2006. Nous connaissons déjà bien le lieu pour y avoir tourné il y a quelques temps un documentaire au « Bar des Amis », ainsi qu'un court métrage dans la forêt de Bellême. Il se trouve que je suis venu au comice l'année dernière, et que c'est à ce moment là que j'ai pensé à Saint-Fulgent pour ce stage.



Organiser et animer un atelier au cœur d'un village, ce sera pour nous une première ; ce sera pour tous une expérience très intéressante car il s'agira pour les participants d'aller à la rencontre des habitants de Saint-Fulgent et de raconter via des documentaires et des fictions la vie dans ce petit village en 2006.

Qui seront les stagiaires?

L'idée de départ c'est de faire venir 10 personnes de Bagnolet à Saint-Fulgent. Mais nous souhaitons ouvrir le stage à 10 autres personnes de Saint-Fulgent. Il faut seulement être âgé de plus de 16 ans. En général, nos stagiaires ont entre 16 et 30 ans. Mais j'aimerais bien que des personnes plus âgées viennent, notamment parmi les habitants du village...Mais le nombre possible de participants va dépendre du financement que nous obtiendrons. De la même manière, le stage sera payant, mais nous voulons le tarif le plus bas possible pour avoir plus de participants. Là encore rien n'est fixé tant que nous n'aurons pas obtenu tous les financements.

Quels sont vos objectifs sur ce projet?

Nos stages ont pu ouvrir des vocations, notamment pour les plus jeunes. Certains nous ont dit vouloir continuer en professionnel ou en amateur. Les participants repartent souvent avec des envies de s'amuser encore plus avec une caméra ou même leur caméscope, dès lors qu'ils ont acquis les bases techniques et théoriques. Quant à ce projet proprement dit, nous espérons que cet atelier créera une grande émulation dans le village. Le comité des fêtes accepte de nous prêter ses locaux où nous installerons tout notre matériel de montage. Cet espace sera d'accès entièrement libre, ce qui permettra par exemple aux personnes qui auront été filmées d'assister au montage de leur propre prestation.



De plus, l'atelier s'achèvera sur 3 soirées de projections en plein air avec, pour chacune, un grand classique du cinéma et l'un des films des participants. Tout sera fait de manière à favoriser la rencontre entre les gens et le croisement des univers si différents.

Damien interviewé au téléphone par Nathalie

Aux dernières nouvelles, ce projet est en bonne voie, mais reste conditionné à l'obtention des subventions.



	Les Naissances	
le 18 mai 2005	Mélina CHARPENTIER	
	Les Mariages	
le 30 juillet 2005	Loïc LEGER et Sylvie JUIGNET	

	Les Décès
le 28 février 2005	Louise MILCENT
le 5 mars 2005	Thierry FAUVEAU
le 23 juillet 2005	Henri CHASSAINT
le 24 août 2005	André CHAUVIN
le 28 août 2005	Marcelle TAFFOREAU
le 24 septembre 2005	Georges LUBIN
le 4 octobre 2005	Germaine TISON
le 8 décembre 2005	Alexandre BRILLANT
le 24 décembre 2005	Marcel MOUGEL



Les nouveaux arrivants dans la commune

Sont arrivés dans la commune en 2005 : Christine et Laurent Choplin dans le bourg, Nathalie Berthier *aux Vieux Hêtres*, Xavier Tinthoin et Patricia Pons *dans le bourg*, Sébastien Amiot à *la Rométrie*, M. et Mme Lagoutte à *la Maison du Perche*, Roland Dugas *dans le bourg*. Bienvenue à eux tous.

Les quatre logiques²

1) Logique technico-économique

On agit en fonction de la technique et de la rentabilité économique. Ce sont ces deux aspects qui guident l'action et qui, seuls, la déterminent.

2) Logique juridico-politique

Celle-ci permet de réduire les excès et les méfaits de la logique technico-économique.

On agit en fonction de la loi (ce qui est permis et ce qui ne l'est pas) et en fonction des orientations du pouvoir politique.

3) Logique morale

A son tour celle-ci permet de réduire les excès et les méfaits de la logique juridico-politique.

On agit en fonction des règles morales que s'est fixé une société donnée.

4) Logique éthique (l'amour)

Enfin cette dernière permet de réduire les excès et les méfaits de la logique morale.

On agit en fonction de la volonté d'amour que l'on a envers les autres.

Au nom de quelle logique agissez-vous?

² Selon André Comte-Sponville

Le démarchage publicitaire par téléphone.

Abonnements téléphoniques, abonnement internet, assurance, banque, enquête pour traitement des charpentes à des fins de vente de prestation, idem pour le traitement de l'eau, vente de vins, vente de radiateurs électriques révolutionnaires, etc, etc.

Si vous êtes envahis de tels démarchages pour tout un tas de produits ou services divers à tel point que cela vous gêne, vous pouvez demander à France Telecom de paraître en liste Orange. C'est un service gratuit par lequel France Telecom s'engage à ne pas communiquer vos coordonnées téléphoniques à des entreprises de marketing.

Vos coordonnées paraîtront toujours sur l'annuaire papier en pages blanches et sur le MINITEL, mais votre numéro sera précédé d'un petit point noir. Après cette démarche qui se fait en 30 secondes par téléphone en appelant le 1015, vous serez moins dérangé.

Figurer sur liste rouge est un service qui a le même effet que la liste orange, mais votre numéro ne paraît nulle part ; ce qui peut présenter un inconvénient. Depuis peu de temps, figurer sur la liste rouge est un service également gratuit.

Notre déclaration de revenu en 2006

Nous ne recevrons pas les imprimés de déclaration de revenus vierges en février ou mars comme les autres années. Par contre nous recevrons courant mai un imprimé pré-rempli qu'il conviendra éventuellement de compléter ou corriger. Ainsi seront déjà mentionnés, nos salaires, retraites, allocations chômage, indemnité journalière de maladie. Donc, plusse³ de simplicité.

Maintenant à vos calendriers ...

Galette des rois et accueil des nouveaux arrivants : dimanche 22 janvier 15h30

Stage ciné : du 8 au 16 juillet (sous réserve) **Festival ciné :** 14 et 15 juillet (sous réserve)

Après-midi porte-ouverte Samedi 29 avril à partir de 14 h : Chaudière automatique à bois chez Nicolas et Patricia Tison au Buisson Chauffe-eau solaire chez Colette Héron aux Vignes

Fête communale: dimanche 13 août

Passage du Bibliobus: les mercredis de 15 h15 à 16 h: 25 janvier, 29 mars, 24 mai, 19 juillet,

25 octobre, 20 décembre

Les réunions du Conseil Municipal en 2006 : 24 février, 24 mars, 16 juin, 29 septembre,

24 novembre

Futurs Comices: le 9 juillet 2006 à Chemilli - 2007 à Pouvrai - 2008 à Appenai

 $^{^{3}\,}$ Faute d'orthographe volontaire pour moins d'ambiguïté